

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENERGIE ET RESSOURCES HYDRAULIQUES
UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS DU MINISTERE (UCM)



PROJET D'ACCES ET D'AMELIORATION DES SERVICES ELECTRIQUES
« PAASE » en sigle français ou « EASE » en sigle anglais

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

- Numéro** : AMI 012/EASE/MERH/UCM/ PM/SC/2018
- Services de consultant** : Consultant (Firme) pour la supervision des travaux d'électrification des poches noires, d'assainissement, de réhabilitation et de mise en conformité des réseaux de distribution de la Société Nationale d'Electricité de la ville de Kinshasa (directions centre et ouest)
- N° de Don** : Don IDA D1770-ZR du 13 juin 2017, ID : P156208

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat afférent à la supervision des travaux d'électrification des poches noires, d'assainissement, de réhabilitation et de mise en conformité des réseaux de distribution d'électricité de la Société Nationale d'Electricité de la ville de Kinshasa (Direction Centre : Communes de KALAMU, NGABA, NGIRI-NGIRI, MAKALA, BUMBU, SELEMBAO, MONT NGAFULA1 et Direction Ouest : Communes de KINTAMBO, NGALIEMA, BANDALUNGWA, MONT NGAFULA2).

Les services de consultant («Services») comprennent :

- (1) Assistance en passation des marchés,
- (2) Supervision, coordination et gestion du projet,
- (3) Contrôle technique des études de réalisation,
- (4) Contrôle et suivi des fabrications, réception des équipements en usine et contrôle avant expédition, suivi du transport et réception sur sites des équipements,
- (5) Contrôle et réception des équipements en usines,
- (6) Contrôle d'exécution des travaux,
- (7) Coordination des essais de mise en service et contrôle de fin de travaux des travaux et assistance pendant la période de garantie,
- (8) Organisation de réunions,
- (9) Rapports périodiques, et
- (10) Formation du personnel d'UCM et de SNEL.

La durée d'exécution des prestations est de l'ordre de 36 mois, dont 24 mois pour la durée des travaux et 12 mois pour la période de garantie des ouvrages

L'Unité de Coordination et de Management des Projets du Ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques, agence d'exécution du Projet PAASE/EASE, invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte des candidats qui seront invités à déposer une proposition technique et financière sont :

1. Expérience générale
2. Références pour des expériences pertinentes démontrant que la firme est qualifiée pour les prestations requises. A cet effet le consultant mettra en exergue, et si possible en les regroupant par domaine de la mission tel que spécifié ci-dessus, ses références pertinentes avec leurs montants respectifs. Ne seront prises en compte que les références pour des missions complètement achevées et pour lesquelles des attestations de bonne fin délivrées par les maîtres d'ouvrage seront jointes en appui. Les références des expériences des missions accomplies dans les délais impartis seront mieux appréciées que d'autres références
3. Disponibilité d'un large vivier de personnel compétent dans les différents domaines de la mission (personnel permanent ou vacataire)
4. Expérience en Afrique subsaharienne.

Le consultant joindra à sa manifestation d'intérêt les documents étayant ses compétence dans le domaine de la mission: lettre de motivation, documentation, prospectus, brochures, dépliant, fiches, attestations et autres supports illustrant ses références pour des prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel d'encadrement qualifié, etc.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Edition janvier 2011, Version révisée juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et de de 9h00' à 15h30 Heure Locale (TU+1). Les termes de référence peuvent être consultés sur le site d'UCM dont référence ci-après : www.ucmenergie-rdc.com.

Les manifestations d'intérêt écrites en langue française doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 14/12/2018 et porter clairement la mention : « **AMI N° 012/EASE/MERH/UCM/PM/SC/2018 relatif au recrutement d'un consultant (firme) chargé de la supervision des travaux de réhabilitation des infrastructures électriques dans les parties centre et ouest de la ville de Kinshasa** ».

L'adresse est :

Unité de Coordination et de Management des Projets (UCM) du Ministère de l'Energie et Ressources hydrauliques (MERH)

1022, avenue des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (ex-avenue du Haut-Commandement), Concession Zimbali & Gombe River-2^{ème} étage du Bâtiment à usage administratif, au croisement avec l'avenue de la Gombe (en face de l'entrée de l'Institut français-Halle de la Gombe), Commune de la Gombe, à Kinshasa/République Démocratique du Congo.

Tél : +243 84 782 4066

E-mail: info@ucmenergie-rdc.com

**Maximilien MUNGA,
Coordonnateur**